

PRÉINSCRIPTIONS – ALSH MERCREDIS MAI-JUIN-JUILLET 2024

Date de réception

Chaque jour réservé restera dû (voir règlement intérieur)

Coordonnées du représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____ Commune : _____

☎ : _____ Adresse email : _____

Enfant : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Mettre 1 croix dans le lieu et dans chaque jour de présence de votre enfant

Coupon à remettre au Centre Social Rural **avant le 17 avril 2024 accompagné du prépaiement**
Attention après cette date ou sans le prépaiement les demandes seront mises en attente
Nombre de places limité : le Centre Social vous contactera en cas de refus

CUIGY EN BRAY (07h00 à 18h30)

– Capacité d'accueil = 20 enfants maximum

MERCREDIS Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	Mai				JUIN				JUILLET
	08	15	22	29	05	12	19	26	03
07h00-08h00									
08h00-09h00									
09h00-17h00 (forfait 8 heures)-Avec restauration collective +4€*									
17h00-18h00									
18h00-18h30									

*La restauration est à réserver et à payer au service périscolaire-Mairie

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

LA BOSSE (07h00 à 19h00)

– Capacité d'accueil = 20 enfants maximum

MERCREDIS Attention, la priorité sera donnée aux enfants du syndicat	Mai				JUIN				JUILLET
	08	15	22	29	05	12	19	26	03
07h00-08h00									
08h00-09h00									
09h00-17h00 (forfait 8 heures)- Apporter son pique-nique									
17h00-18h00									
18h00-19h00									

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

ONS EN BRAY (07h30 à 18h30)

– Capacité d'accueil = 20 enfants maximum

MERCREDIS Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	Mai				JUIN				JUILLET
	08	15	22	29	05	12	19	26	03
07h30-08h30									
08h30-09h30									
09h30-17h30 (forfait 8 heures)- Apporter son pique-nique									
17h30-18h30									

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

St GERMER DE FLY (07h00 à 19h00)

– Capacité d'accueil = 20 enfants maximum

MERCREDIS Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	Mai				JUIN				JUILLET
	08	15	22	29	05	12	19	26	03
07h00-08h00									
08h00-09h00									
09h00-17h00 (forfait 8 heures)- Apporter son pique-nique									
17h00-18h00									
18h00-19h00									

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

Bon pour accord Signature

PRÉINSCRIPTIONS – ALSH MERCREDIS MAI-JUIN-JUILLET 2024

Date de réception

Chaque jour réservé restera dû (voir règlement intérieur)

Coordonnées du représentant légal :

Nom : _____ Prénom : _____ Commune : _____

☎ : _____ Adresse email : _____

Enfant : Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Mettre 1 croix dans le lieu et dans chaque jour de présence de votre enfant

Coupon à remettre au Centre Social Rural **avant le 17 avril 2024 accompagné du prépaiement**
Attention après cette date ou sans le prépaiement les demandes seront mises en attente
Nombre de places limité : le Centre Social vous contactera en cas de refus

CUIGY EN BRAY (07h00 à 18h30)

– Capacité d'accueil = 20 enfants maximum

MERCREDIS Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	Mai				JUIN				JUILLET
	08	15	22	29	05	12	19	26	03
07h00-08h00									
08h00-09h00									
09h00-17h00 (forfait 8 heures)-Avec restauration collective +4€*									
17h00-18h00									
18h00-18h30									

*La restauration est à réserver et à payer au service périscolaire-Mairie

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

LA BOSSE (07h00 à 19h00)

– Capacité d'accueil = 20 enfants maximum

MERCREDIS Attention, la priorité sera donnée aux enfants du syndicat	Mai				JUIN				JUILLET
	08	15	22	29	05	12	19	26	03
07h00-08h00									
08h00-09h00									
09h00-17h00 (forfait 8 heures)- Apporter son pique-nique									
17h00-18h00									
18h00-19h00									

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

ONS EN BRAY (07h30 à 18h30)

– Capacité d'accueil = 20 enfants maximum

MERCREDIS Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	Mai				JUIN				JUILLET
	08	15	22	29	05	12	19	26	03
07h30-08h30									
08h30-09h30									
09h30-17h30 (forfait 8 heures)- Apporter son pique-nique									
17h30-18h30									

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

St GERMER DE FLY (07h00 à 19h00)

– Capacité d'accueil = 20 enfants maximum

MERCREDIS Attention, la priorité sera donnée aux enfants de la commune	Mai				JUIN				JUILLET
	08	15	22	29	05	12	19	26	03
07h00-08h00									
08h00-09h00									
09h00-17h00 (forfait 8 heures)- Apporter son pique-nique									
17h00-18h00									
18h00-19h00									

Prépaiement (sur la base de 8h / jour) : **Nombre de jours** x € = €

Bon pour accord Signature